

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénarios de performance

		1 an	5 ans (période de détention recommandée)
Scénario de Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 7 650	EUR 7 238
	Rendement annuel moyen	-23.5%	-6.3%
Scénario Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 613	EUR 9 662
	Rendement annuel moyen	-3.9%	-0.7%
Scénario Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 963	EUR 9 797
	Rendement annuel moyen	-0.4%	-0.4%
Scénario Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 436	EUR 10 725
	Rendement annuel moyen	4.4%	1.4%

Scénario Favorable: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/01/2019 et 31/01/2024.

Scénario Intermédiaire: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/07/2016 et 30/07/2021.

Scénario Défavorable: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/10/2018 et 31/10/2023.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

3. Que se passe-t-il si l'émetteur n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

4. Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. La réduction du rendement (RIY) montre l'impact des coûts totaux que vous payez sur le rendement de l'investissement que vous pourriez obtenir. Les coûts totaux tiennent compte des coûts ponctuels, courants et accessoires.

Coût au fil du temps

	Coûts totaux	Réduction du rendement par an*
Si vous sortez après 1 an	EUR 301	3.0%
Si vous sortez après la période de détention recommandée	EUR 304	0.6%

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis

*Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0.2% avant déduction des coûts et de -0.4% après cette déduction.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée*	Jusqu'à 3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	EUR 300
	Coûts de sortie*	Jusqu'à 0.00% du montant que vous payez au moment de la sortie dans l'investissement.	EUR 0
Coûts récurrents	Coûts de transaction	0.01% de la valeur de votre investissement par an.	EUR 1
	Autres coûts récurrents	0.7% de la valeur de votre investissement par an.	EUR 70
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de comission de surperformance pour ce produit.	---
	Commissions d'intéressement	Il n'y a pas de comission d'intéressement pour ce produit.	---

* Marché secondaire : dans la mesure où le Compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le Compartiment ou la Société de gestion, mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.



5. Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Durée de détention recommandée : 5 ans.

Ce produit n'a pas de période de détention minimale recommandée (RHP) mais est conçu pour un investissement à long terme. Tout investissement doit être considéré en fonction de vos besoins spécifiques d'investissement et de votre appétit pour le risque. Ossiam ne considère pas l'adéquation ou le caractère approprié de cet investissement à votre situation personnelle. Si vous avez le moindre doute quant à l'adéquation de ce produit à vos besoins, nous vous conseillons de consulter un professionnel.

6. Comment puis-je formuler une réclamation?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de OSSIAM – Conformité ou par mail à info@ossiam.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.ossiam.com
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

7. Autres informations pertinentes

Informations précontractuelles: Pour comprendre comment le Fonds promeut les caractéristiques environnementales et/ou sociales (article 8 du SFDR), consultez l'annexe relative à la durabilité disponible sur www.ossiam.com

Performances passées et scénarios de performance: Allez sur www.ossiam.com. Veuillez noter que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées: 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Assurance Vie: Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

